

S.A.R.L au capital de 10 000 000 F

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIEL-MAINTENANCE-HYGIENE

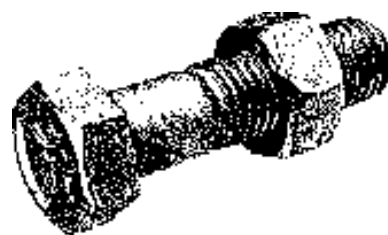
TPI DEGRILUB MOS 2

DÉGRIPPANT, LUBRIFIANT, ANTI-HUMIDITÉ,
 DIÉLECTRIQUE
 HAUTE PERFORMANCE
 A USAGES PROFESSIONNELS.



PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

.Préparation conditionnée en boîtier aérosol à base d'une combinaison d'agents de pénétration, de lubrifiants à haute tenue, de protecteurs anticorrosion et hydrophobes.



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T A C T I F	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide.
. MASSE VOLUMIQUE	825 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Neutre.
. POINT D'ECLAIR	64 °c afnor coupe fermée.
. INFLAMMABILITE	Point d'éclair supérieur à 55 °c, classe A1
. RIGIDITÉ DIÉLECTRIQUE	17500 Volts – NF EN 60156
. ODEUR	Caractéristique de solvant.
. COULEUR	Incolore
G A Z P R O P U L S E U R	
. Gaz comprimé non inflammable	

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Non miscible à l'eau.
- . Ne contient pas de silicones.
- . Agit comme
 - agent anti-humidité sur les circuits et les moteurs électriques
 - dégrissant instantané pour toutes pièces de mécanique
 - lubrifiant de mécanismes anticorrosion des surfaces métalliques.
- . **Neutre, polyvalent** : n'attaque pas les métaux et supports usuels : aciers, aciers inoxydables, alliages légers, aluminium, matières plastiques.
- . Pénètre rapidement les dépôts oxydés, les calamines et autres résidus présents sur filetages et écrous.
- . Evite une reprise immédiate de l'oxydation.
- . Solutionne rapidement les problèmes de grippages pour les boulons, écrous, vis, assemblages mécaniques, câbles, serrures, glissières, charnières, mandrins, trous borgnes, etc...
- . Pouvoir hydrophobe et effet dewatering, chasse l'humidité, évite la reprise de l'oxydation.
- . Laisse sur les surfaces traitées un film protecteur lubrifiant favorisant les opérations de démontage, remontage.
- . Utilisé pour toutes les opérations de dégrillage, lubrification dans les ateliers de mécanique, garages, travaux publics, le bâtiment, dans les services de maintenance, plomberie, horlogerie, sertisseuses, étiqueteuses dans l'industrie, en agriculture, dans la marine, etc...

S.A.R.L au capital de 10 000 000 F

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIEL-MAINTENANCE-HYGIENE

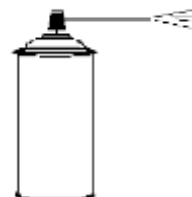
Suite fiche technique **TPI DEGRILUB MOS 2**

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Révision n° 2 – HJMJ - 215113

. Selon le cas, pulvériser directement sur les surfaces à dégripper :

- pulvérisation localisée : utiliser le tube prolongateur
- pulvérisation large : retirer le tube prolongateur



. Laisser pénétrer dans les parties bloquées.

. Renouveler si nécessaire l'application sur les surfaces fortement grippées ou gommées, appliquer également lors du montage des pièces afin de faciliter l'assemblage.

RECOMMANDATIONS



DANGER

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 oC/ 122 oF.

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.